

Professionnels, collectivités

# UN PROJET DE CONVERSION AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ? NOUS VOUS AIDONS À LE CONCRÉTISER TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT.







Solaire thermique



Géothermie

# Êtes-vous concernés ?

Cet accompagnement s'adresse aux structures privées et publiques (hors particuliers), localisées sur une des communes éligibles.

- Communes et EPCI
- Entreprises, Agriculteurs
- Camping, Hôtels, Gîtes
- Habitat collectif
- Associations, Etablissements de santé...















# Un accompagnement étape par étape

1 VOUS ÊTES SUIVIS À TOUTES LES ÉTAPES DU PROJET

Accompagnement OCRe:

Information et aide à la décision

Aide à la réalisation

Accompagnement à l'exploitation

Phases projets:

Idée de projet

e la faisabilité

Travaux

Fonctionnement de l'installation

2 VOUS BENEFICIEZ DE CONSEILS ET D'UNE EXPERTISE GRATUITE ET INDEPENDANTE

- Réalisation de notes d'opportunité pour évaluer la pré-faisabilité technique et économique de votre projet.
- Assistance méthodologique et technique à chaque étape par TE 47 et ses partenaires.

3 VOUS PERCEVEZ DES AIDES FINANCIERES DE L'ETAT POUR :

- La réalisation d'études de faisabilité (subvention **de 50 à 70 %** du coût de l'étude).
- L'investissement dans vos équipement (subvention variant **de 20 à 70 %** selon le type de projet et ses caractéristiques techniques).

VOUS BENEFICIEZ DES RETOURS D'EXPERIENCE DE NOMBREUX AUTRES PORTEURS DE PROJETS SIMILAIRES SUR LE LOT-ET-GARONNE ET EN NOUVELLE-AQUITAINE



### Bois Energie

Pour les besoins de multiples équipements en chauffage et eau chaude : logements collectifs ou individuels, bâtiments publics, piscines, bâtiments de santé....



### Solaire thermique

Pour les besoins réguliers en eau chaude : hôtellerie, restauration, bâtiments de santé, laverie, habitat collectif, pîscines, vestiaires de gymnase, bâtiments agricoles, laiteries...



### Géothermie

Pour les besoins à basse température : chauffage et rafraichissement des bâtiments, alimentation de réseaux de chaleur basse température, stockage inter-saisonnier...

# Quelques exemples

#### UN CAMPING DE 80 EMPLACEMENTS

installe des capteurs solaires thermiques pour sa production d'eau chaude.

### **UNE ENTREPRISE**

installe une chaudière au bois déchiqueté pour les besoins en chaleur de son process de production ou le chauffage de ses locaux.

#### UNE MAISON DE RETRAITE DE 50 CHAMBRES

s'équipe de capteurs solaires thermiques ou d'un système géothermique pour la fourniture du chauffage et de l'eau chaude sanitaire des occupants.

## UNE COPROPRIÉTÉ DE 10 LOGEMENTS

décide de remplacer sa chaudière fioul collective par une chaudière aux granulés de bois.

### **UNE COMMUNE**

crée un réseau de chaleur au bois-énergie pour alimenter la mairie, la salle des fêtes et un groupe scolaire.



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES À PORTÉE DE MAIN : VOTRE TERRITOIRE VOUS AIDE À CONCRÉTISER VOTRE PROJET



Votre passage aux énergies renouvelables vous permet de :

- RÉDUIRE vos dépenses d'énergie
- LIMITER le recours aux énergies fossiles
- MAÎTRISER sur du long terme le coût de fonctionnement et le montant de vos factures
- STIMULER l'économie locale par la création d'emplois
- LIMITER les émissions de gaz à effet de serre et donc réduire votre impact sur le réchauffement climatique
- ÊTRE EXEMPLAIRE en vous engageant dans une démarche de transition énergétique du territoire



Pour aller plus loin, consultez la page OCRe <u>en accès direct</u> depuis le site Internet : www.te47.fr

leur opération. Une enveloppe d'environ 3 millions d'euros est allouée à leur



**TERRITOIRE D'ENERGIE 47** 

financement.

Xavier THIERRY 07 61 51 07 79 x.thierry@te47.fr



